

DIPER

Bourg-en-Bresse, le 15 avril 2021

Affaire suivie par :
Sandrine Hüni

Tél : 04 74 45 58 47
Mél : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10, rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames les enseignantes et messieurs
les enseignants du premier degré public

S/c de mesdames et messieurs les inspectrices
et les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : mouvement départemental 2021 - appel à candidature relatif à un poste à profil vacant à la rentrée scolaire 2021.

Pièce(s) Jointe(s) : Formulaire de candidature et fiche de poste

Le poste de chargé de mission pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, rattaché à l'IA-DASEN, est à pourvoir à titre au 1^{er} septembre 2021.

Le descriptif des missions et les compétences attendues sont précisées dans la fiche de poste jointe.

Modalités d'affectation	
A titre provisoire au 1 ^{er} septembre 2021 *	Pérennisation possible au 1 ^{er} septembre 2022 si avis favorable de l'IA-DASEN

****L'enseignant retenu reste titulaire de son poste ou de celui obtenu au mouvement.***

Les dossiers de candidature sont constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de la fiche en annexe. Ils devront être adressés, pour le **30 avril au plus tard**, à votre inspecteur de circonscription qui après avis les transmettra à la division des personnels pour le **jeudi 6 mai 2021**. Les candidatures parvenues au-delà de cette date ne pourront être prises en compte.

Le candidat sera informé de la date et de l'horaire de son entretien par un message envoyé sur son adresse mail professionnelle (**@ac-lyon.fr**).

Le candidat retenu sera nommé au 1^{er} septembre 2021 sur le poste et n'est pas autorisé à candidater à tout appel ultérieur.



Marilyne Rémer

Formulaire de candidature

Poste de chargé de mission pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

A retourner à votre IEN de circonscription pour **le vendredi 30 avril**
qui le transmettra à la division des personnels
pour le jeudi 6 mai délai de rigueur

NOM :

Prénom :

Téléphone portable :

Adresse électronique professionnelle :@ac-lyon.fr

A _____ le, _____

Signature de l'intéressé(e)

Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine

Nom prénom, date et signature de l'IEN

Intitulé du poste

**Chargé de mission pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.
Département de l'Ain**

Descriptif des missions

Sous l'autorité de l'IA-DASEN, la personne recrutée aura pour mission de décliner la politique académique en département en matière de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV), en lien avec le CASNAV de l'académie de Lyon :

- Organiser les parcours de scolarisation des EANA et des EFIV dans les écoles et les établissements du département.
- Favoriser la scolarisation ou la rescolarisation des EFIV en école et en collège.
- Effectuer un état des lieux de la scolarisation des EFIV sur le département.
- Coordonner les interventions des enseignants UPE2A.
- Développer et promouvoir le dispositif OEPRE en coordonnant la complémentarité des ateliers et des intervenants.
- Développer et animer un centre de ressources pour la scolarisation des EANA et des EFIV dans le premier et le second degré.
- Proposer des actions de formation en faveur des enseignants.
- Participer à la formation des personnels des 1^{er} et 2nd degrés, en lien avec les services départementaux et académiques compétents, pour l'aide à l'accompagnement de ces publics.
- Contribuer à l'organisation du DELF (diplôme d'études en langue française) pour les élèves allophones scolarisés dans le département.
- Renseigner l'enquête nationale « enquête sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés » (Direction de l'Evaluation de la Prospective et de la Performance) pour le premier degré.
- Participer à la commission interministérielle départementale en charge du volet social du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.
- Participer aux réunions et aux formations du CASNAV de l'académie de Lyon.

Compétences attendues

- Expérience souhaitée sur un poste UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) ou dans l'enseignement auprès des élèves allophones, ou certification FLS (Français Langue Seconde), ou diplôme FLE (Français Langue Etrangère).
- Connaissance des acteurs locaux opérant auprès des publics allophones et EFIV.
- Bonne capacité à la communication avec les différentes institutions partenaires du dispositif, et avec les familles.
- Capacité à collaborer étroitement avec les services de la DSDEN ainsi que les établissements scolaires du premier et du second degré.
- Connaissance du premier et du second degré.
- CAFIPEMF apprécié.

Poste basé à la DSDEN de l'Ain, nécessitant des déplacements dans tout le département de l'Ain et dans l'académie.